



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 18 mars 2024

Déplacement du ministre des Armées à la centrale EDF de Civaux, le 18 mars 2024

Le ministre des Armées s'est rendu sur le site du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Civaux (Vienne, 86), accueilli par la direction d'EDF sur site. Le ministre a tenu à réserver la primeur de ses propos aux salariés, aux organisations syndicales ainsi qu'aux élus du territoire et à la commission locale d'information.

[Ci-joint les éléments présentés par le ministre.](#)

Le ministre a expliqué la collaboration qui se met en place entre EDF et la Défense consistant à installer un service d'irradiation de matériaux sur le site. Il s'agit d'exploiter la puissance des deux réacteurs de Civaux pour, en marge d'une production d'électricité inchangée, irradier dans le cœur des réacteurs des matériaux particuliers contenant du lithium. Une fois irradiés, ces derniers seront transférés vers un site du CEA afin de produire du tritium, un gaz rare indispensable aux armes de la dissuasion.

Cette collaboration était à l'étude depuis les années 1990 et fait partie d'une planification de longue date, habituelle des outils industriels de la Défense. Une convention entre l'État, le CEA et EDF sera signée fixant le périmètre des activités, les droits et obligations de chacune des parties dans le respect des règles de gouvernance.

Cette activité nouvelle, conduite en lien avec Roland Lescure, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, qui contribue à la souveraineté à la fois de notre industrie et de notre Défense, est une bonne nouvelle pour le tissu industriel local dont l'excellence est reconnue.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15